



PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011
**C'EST VOUS QUI
 DÉCIDEZ !**

QU'EST-CE QUE LES PRIMAIRES ?

- Le PS donne aux citoyennes et aux citoyens un droit nouveau, en organisant avec les partis qui voudront s'y associer, les premières Primaires ouvertes pour désigner leur candidate ou leur candidat à la présidentielle de 2012.
- Chacun d'entre vous inscrit sur les listes électorales, qui souhaite le changement en 2012, pourra voter.

QUAND AURONT LIEU LES PRIMAIRES ?

Les Primaires auront lieu
 les dimanches 9 et 16 octobre 2011
 (1^{er} et 2nd tour).

QUI PEUT PARTICIPER AUX PRIMAIRES ?

- Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales, à condition de s'acquitter d'un euro au minimum pour participer à l'organisation des Primaires et de signer la charte d'adhésion aux valeurs de gauche.

- Les mineurs qui auront 18 ans au moment de la Présidentielle, en se pré-inscrivant sur le site des Primaires à partir de la fin du mois de mai et jusqu'au 13 juillet 2011.

OÙ VOTER POUR LES PRIMAIRES ?

Des milliers de bureaux de vote des Primaires seront installés dans toute la France. Vous voterez dans le bureau de vote auquel est rattaché votre bureau de vote habituel. Pour vous permettre de trouver votre bureau de vote des Primaires, un site spécial sera mis en ligne, et un important dispositif d'information sera mis en place.

COMMENT RESTER INFORMÉ SUR LES PRIMAIRES ?

Sur le site lesprimairescitoyennes.fr, vous pouvez trouver les détails qui vous permettront de voter en octobre. Vous pouvez nous laisser vos coordonnées pour recevoir régulièrement des informations.

lesprimairescitoyennes.fr

